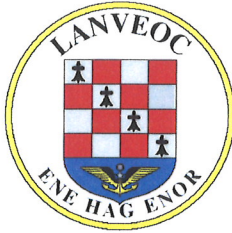


COMMUNE DE LANVEOC



**DECISION PORTANT APPROBATION D'UN AVENANT N°1 AU LOT 1 DU
MARCHÉ DE TRAVAUX DE RENOUELEMENT DU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT - RUE DES FRERES ROGEL - RUE DES PINS - RUE DU
HELLEN - RUE DES ECOLES - RUE DES EMBRUNS - RUE DU FRET**

DELEG.A4-22/29

Le Maire de la commune de Lanvéoc,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal n°01 en date du 2 juin 2020 par laquelle le conseil municipal charge le Maire par délégation de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que le marché de travaux de renouvellement du réseau d'assainissement LOT 1 référencé 22 - 004 notifié le 22 juillet 2022 à l'entreprise SPAC SAS ZI de Stang Ar Garrong BP3 29150 CHATEAULIN,

Considérant la nécessité de mettre en place un avenant n°1,

Considérant qu'il convient de fixer les obligations réciproques des deux parties,

DECIDE :

Article 1 : L'avenant n° 1 au lot 1 marché de travaux de renouvellement du réseau d'assainissement rue des frères Rogel - rue des pins - rue du hellen - rue des écoles - rue des embruns - rue du fret référencé 22 - 004 est approuvé.

Article 2 : Le montant total de la dépense est modifié et se décompose comme suit :

Montant initial du marché : 625 248.00 € H.T.

Montant de l'avenant n°1 : 50 632,00 € H.T.

Montant total du marché : 675 880.00 € H.T.

T.V.A au taux de 20% : 135 176,00 €

Nouveau Montant T.T.C : 811 056,00 € TTC

Article 3 : Dans les deux mois suivant sa publication, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative pour excès de pouvoir ou de pleine juridiction.

Article 4 : Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera transmise à Madame la Sous-préfète de CHATEAULIN, publiée et notifiée à l'entreprise SPAC SAS ZI de Stang Ar Garrong BP3 29150 CHATEAULIN.

Fait à Lanvéoc, le 12 10 2022



Le Maire,

Christine LASTENNET.